

Maja Pawłowska

François Dorval-Langlois de Fancan, Georges de Scudéry et le débat sur l'appartenance générique du roman

Romanica Silesiana 7, 19-26

2012

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

MAJA PAWŁOWSKA

Université de Wrocław

François Dorval-Langlois de Fancan, Georges de Scudéry et le débat sur l'appartenance générique du roman

ABSTRACT: *Le Tombeau des romans* (1626), attributed to Fancan, discusses the usefulness of romances and historiography. In the first part of his pamphlet, Fancan criticizes fiction's artifice as a lie. In the second part, however, the writer praises fiction as a way of teaching the truth in a veiled manner. *Ibrahim* (1641) appeared with a preface attributed to Georges de Scudéry, in which the questions of literary rules, probability (*vraisemblance*) and historicity in romances are asked. Writings on the novel of Fancan and Scudéry comprise important French treatises of the 17th century, which show the evolution of the genre of romance.

KEY WORDS: French 17th century romance, François Dorval-Langlois de Fancan, Georges de Scudéry.

En 1626 parut un court texte anonyme, intitulé *Le Tombeau des romans. Où il est discoursu : I. Contre les romans. II. Pour les romans*. Pendant longtemps cet ouvrage a été attribué à Charles Sorel¹, parfois aussi à Antoine Humbert de Queyras². Néanmoins un exemplaire de la première édition du *Tombeau des romans*, conservé dans la Bibliothèque nationale de France, porte l'annotation manuscrite « par Fancan », ce qui semble être une preuve tangible que l'auteur du traité c'est François Dorval-Langlois de Fancan, un homme de plume réputé, conseiller et proche du cardinal de Richelieu³.

¹ Dans l'anthologie des textes théoriques, consacrés au roman, *Pour ou contre le roman : anthologie du discours théorique sur la fiction narrative en prose au XVII^e siècle*, publiée en 1996, Günter Berger attribue *Le Tombeau des romans* au Charles Sorel.

² Cf. la préface de Frank Greiner à l'édition la plus récente du *Tombeau des romans...* (GREINER, F., 2003 : 10).

³ Nous partageons ici l'opinion de Camille Esmein-Sarrazin, exprimée dans son recueil des textes théoriques du XVII^e siècle sur le genre romanesque (ESMEIN-SARRAZIN, C., 2008 : 236).

Comme le titre l'indique, l'auteur a choisi pour ses réflexions la forme de la *quaestio disputata* de l'enseignement scholastique qui permet de présenter un dialogue où on débat les mêmes arguments de deux points de vue opposés. Le sujet de la *disputatio* contenue dans *Le Tombeau des romans* c'est une interrogation quant au bien fondé de l'existence du roman parmi d'autres genres.

Il faut rappeler que, dans la première moitié du XVII^e siècle en France, le roman est une forme littéraire encore relativement neuve et, par ce fait, absente du système des genres élaboré par les Anciens. Notamment par Platon dans sa *République*, par Aristote dans son *Art Poétique* et par Horace dans sa *Lettre aux Pisons*. Ces traités constituaient la référence théorique de la doctrine classique, alors en train de se former. L'idéal antique de convenance générique, repris par les critiques français, forçait, d'une manière indirecte, les tentatives normatives visant à définir le statut générique de la forme romanesque. Ainsi *Le Tombeau des romans* formule les interrogations que se posaient les critiques de l'époque sur le statut du genre non codifié.

Fancan commence son discours par l'explication des raisons qui l'ont poussé à ouvrir le débat sur le roman. Il y a été incité par la décision du nouveau garde des sceaux qui a refusé de donner son privilège pour la publication des romans. La première partie du traité est consacrée aux arguments contre les romans. L'écrivain essaye de deviner le motif qui a conduit le ministre à une attitude si sévère envers le genre et le trouve dans l'essence même de la création romanesque, c'est-à-dire dans la fictionnalité. Comme Platon, Fancan souligne l'impossibilité de reproduire la vérité dans les récits fictionnels. Selon Platon, les poètes ne créent que des fantômes des réalités. La *mimesis* poétique n'est qu'un mensonge, et le poème, trop éloigné de la réalité, ne reproduira jamais la vérité. Fancan répète ces accusations. Les textes ne donnent pas une image objective de la réalité et, ce qui est encore pire, déforment et « abiment la vérité » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 2). Le critique ne définit pas la vérité, il se sert de cette notion sans l'expliquer davantage.

Comme Platon, Fancan met sur le pied d'égalité la vérité et la morale. Par conséquent, il qualifie les fictions qui ne respectent pas la vérité du nom des mensonges⁴ et, suivant la logique de ce raisonnement, il porte le discrédit moral sur le genre romanesque. On peut voir dans cette attitude le rappel des idées de Platon. Le philosophe chassait les poètes de la ville idéale, les jugeant incapables d'imiter le vrai dans leurs ouvrages. Fancan va plus loin dans sa critique et suggère que les romanciers défigurent la vérité à dessein : « Quels obscurs nuages trouverent ils [romanciers] pour nous ombrager la cognoissance des choses divines & humaines? » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 25—26) demande-t-il

⁴ « Tels chetifs ouvrages sont semblables à ces vases felez, qui n'ont pas un son entier & agreable, puis qu'ils n'ont que celuy du mensonge, monstre si hideux & ennemy des vertus » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 2).

indigné. Et ajoute : «La menterie est le plus lache de tous les vices» (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 19).

Le mensonge romanesque devient donc la caractéristique essentielle du roman et oriente la stratégie de l'examen du genre. Fancan commence ensuite à examiner l'histoire qui, selon lui, possède les qualités qui manquent au roman. L'histoire offre le récit des faits réels, elle décrit les événements tels qu'ils se sont passés, ils n'y sont pas altérés par le mensonge. Comme la vérité est supérieure à la fiction, l'histoire est supérieure au roman. Le public devrait remplacer les lectures immorales par le divertissement honnête et délaisser les romans au profit de l'étude des chroniques historiques (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 42).

Les faiseurs des romans, immoraux et perfides comme leurs ouvrages, essayent parfois de masquer leurs fictions en les faisant passer pour histoires véridiques⁵. Ils abusent ainsi la confiance des lecteurs naïfs qui croient en ce qu'ils lisent et prennent les fictions pour les faits authentiques. Parfois les auteurs n'ont pas l'intention de fausser l'histoire mais veulent uniquement l'embellir par leurs fictions, la faire plus attrayante. La pratique la plus répandue consiste à composer les romans dans lesquels les éléments historiques et fictionnels sont imbriqués d'une telle manière qu'il soit difficile pour les lecteurs de remarquer où se termine la vérité et commence l'invention. Cette confusion peut néanmoins provoquer les réactions indésirables : une crédulité aveugle ou un scepticisme injustifié. Certains prennent pour vrai tout ce qu'ils lisent, les autres mettent tout en doute. Dans les deux cas les conséquences peuvent être insupportables et aller du rejet des évidences historiques à l'acceptation des fadaïses.

Réfléchir sur le roman est indissociable de l'analyse des rapports qu'entretient la théorie avec la pratique littéraire. Dans *Le Tombeau des romans*, Fancan décrit, avec une précision exemplaire, les rapports entre la vérité, la fiction et l'histoire. Cette netteté disparaît quand il passe des réflexions générales aux exemples concrets des fictions romanesques et commence à évoquer les prototypes du genre. D'abord il dénonce les romans dans lesquelles la description des événements historiques est « assaisonnée » des inventions fictionnelles. Ensuite, paradoxalement, il remarque qu'on peut trouver aussi des chroniques historiques écrites selon le même principe. C'est une vieille pratique qui date de l'antiquité : « Ne sçait on pas que les flatteurs des Princes, se sont plus à falsifier les genealogies & ont cherché dans les fables des Dieux un Père au grand Alexandre & une mere à Cesar ? » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 15). Ainsi, la frontière entre le roman et l'histoire s'est estompée il y a longtemps. Le grand Homère lui-même a faussé les données de l'histoire de la guerre de Troie : « Il y en a pourtant qui accusent le Poëte Homere d'avoir faint que les Grecs vainquirent les Troyens quoy qu'au rebours les Troyens vainquirent les

⁵ « Mais que dirons nous de ceux qui promettent de nous donner des histoires & ne nous donnent que des fables » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 5).

Grecs» (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 18). Subtilement, Fancan passe dans son argumentation au concret, à l'*Illiade*, qu'il présente comme une œuvre qui contrefait les faits historiques. En évoquant ce texte l'écrivain fait le rapprochement entre le roman et le poème héroïque. Il ne semble remarquer les différences génériques, le fait que l'épopée est écrite en vers et le roman en prose, et que celle-ci raconte les aventures d'un groupe, celui-là celles d'un individu, lui échappe. En effet, Fancan inaugure une longue lignée des critiques qui, au XVII^e siècle, voyaient en roman une espèce de l'épopée en prose et soulignaient les similitudes des deux genres, telles que la marche et la durée de l'action, le choix du sujet ou l'emploi du merveilleux.

Dans la seconde partie du *Tombeau des romans*, Fancan reprend les mêmes exemples que dans la première, mais il les utilise pour faire une apologie enthousiaste du roman. Il commence ses propos en attaquant la base de sa critique précédente, c'est-à-dire la supériorité de la vérité sur la fiction. L'écrivain met en doute l'évidence d'une liaison entre vérité et morale. Parfois les propos véritables blessent à un tel point « que la vérité si belle engendre un si laid vice que la haine » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 52). Décrire dans un ouvrage la vérité toute crue, c'est présenter la réalité « aspre, fascheuse & rustique » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 55). Ainsi, la fiction sert à adoucir le réel. En plus, elle rend possible la transmission du message trop désagréable pour être autrement accepté. Les faiseurs des romans, en utilisant habilement la fiction, créent les récits exemplaires, dans lesquels ils éliminent les éléments trop vils et exposent les idées qui renforcent des valeurs morales. Grâce à la fiction, le roman sert à exprimer la vérité. Toutefois, ce n'est plus, comme dans la première partie, la vérité des faits, mais la vérité morale :

Ils ont esté menteurs pour rendre les autres veritables. Ce que je dis en faveur de ces riches & artistes Escrivains, qui pour desabuser mieux le monde, escrivent des histoires voilees de quelques delicieuses feintes. Les Romans dignes d'estime sont ceux, qui nous trompent pour nostre profit ; non ceux qui ravalent nostre esprit à un lache Amour des choses caduques, mortelles & indecentes, mais ceux qui nous eslevent aux choses dignes d'un homme, qui nous rendent meilleurs & qui touchent nos tares & nos defaux pour les guerir.

Le Tombeau des romans, 1626 : 60—61

Fancan passe donc dans ses propos des idées platoniciennes aux celles d'Aristote. Le Stagirite préférerait le vraisemblable du vrai et la poésie de l'histoire, en arguant que l'histoire présente les choses telles qu'elles se sont passées et la poésie telles qu'elles devraient être⁶. L'écrivain peut, contrairement au chroniqueur, corriger par la fiction ce que la vérité a d'immoral ou de particulier et exposer les éléments instructifs, de portée universelle. Fancan adhère pleinement aux

⁶ Aristote, *Poétique*, 1451 b.

idées d'Aristote quand il écrit que « les choses semblent mieux contrefaites par l'art que faites par la nature » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 94).

Une dépréciation du vrai en faveur du vraisemblable mène, logiquement, à la dépréciation de l'histoire en faveur des romans : « Ces belles fables valent plus que beaucoup d'histoires » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 61). Le vrai peut quelquefois être immoral et le romancier, qui corrige la vérité par ses inventions, devient un éducateur et moraliste. La supériorité du romancier sur l'historien réside en fait que l'écrivain n'est pas obligé de présenter les événements véridiques, souvent licencieux, mais il est libre de les choisir, ordonner et changer d'une telle manière que le vice y soit puni et la vertu récompensée.

Homère, blâmé dans la première partie du traité, devient, dans la seconde, un poète exemplaire. Le critique souligne que la portée didactique de l'*Illiade* prévale ses écarts de la vérité historique : « Et quell danger y a t'il que la fable entre-autres de la guerre de Troye, ait esté si universellement creuë & receuë, puis que tant de personness en ont tiré des beaux enseignemens » (*Le Tombeau des romans*, 1626 : 72).

Le dernier argument de Fancan en faveur des romans concerne l'impossibilité de tracer la frontière entre les faits réels et les inventions fictionnelles dans les chroniques historiques. Ces dernières ne peuvent, par conséquent, être traitées comme relations véridiques :

Ce n'est que je veuille ravalier la loüange des histoires veritables : j'approuve grandement tout ce qui est dit en leur recommandation. Mais je serois bien ayse qu'on s'apreçeust aussi, qu'il y a une infinité d'histoires, qu'on pense estre fables & une infinité des fables, qu'on pense estre histoires. Je veux qu'on me loue tant qu'on voudra entre autres la Cyropédie de Xenophon pour le profit qui est provenu de sa lecture, pourveu qu'on advouë aussi, que cest authour a couché par escrit non ce qu'estoit Cyrus, mais ce que Cyrus devoit estre.

Le Tombeau des romans, 1626 : 91

La lecture des romans, loin de corrompre les mœurs, montre souvent les comportements à suivre et enseigne la morale.

Il est difficile de trancher si *Le Tombeau des romans* doit être reçu comme l'apologie ou la critique du genre romanesque. Les arguments *pro* et *contra* sont présentés de façon convaincante. Les hésitations de Fancan, son incertitude concernant la place du roman parmi les genres traditionnels, reflètent les hésitations esthétiques de la période ouverte aux questions concernant le status des genres littéraires.

Le processus de la formation de la doctrine classique, entamé au XVII^e siècle en France, s'élaborait progressivement pour prendre, après la Querelle du Cid, un tournant décisif. Après le 1637, le temps des questions est révolu, personne ne mettait plus en doute la nécessité de créer selon les règles. La doctrine classique recommandait des conventions qui devaient conduire à la

grandeur de l'œuvre, mais il s'agissait principalement des règles établies pour les genres dramatiques et l'épopée. Le roman n'était pas soumis à aucunes règles précises, il fonctionnait en marge du système traditionnel de la poésie. En revanche, cette liberté permettait aux romanciers de poursuivre les expérimentations thématiques et formelles. Une réflexion théorique sur le genre évoluait aussi.

Dans le courant de l'année 1637, Georges de Scudéry avait essayé de forcer l'Académie à condamner *Le Cid* et, bientôt, partiellement grâce à son engagement en faveur de l'introduction des règles, il est devenu l'un des théoriciens de la tragédie les plus éminents. En 1641 parut *l'Ibrahim ou l'illustre Bassa*, le roman de Madeleine de Scudéry, précédé d'une introduction, dans laquelle Georges de Scudéry a présenté sa conception du roman. La lecture de ce péri-texte permet d'observer une évolution remarquable de la pensée théorique, survenue au cours des seize années qui le séparent du texte de Fancan.

Georges de Scudéry ne questionne plus le statut générique du roman, il le considère comme une forme littéraire déjà bien ancrée dans les esprits des lecteurs. Ce qu'il propose dans son préface c'est une poétique sommaire du genre. Scudéry, un vif partisan de la régularité dans la création littéraire⁷, voulait légitimer le roman en présentant la création romanesque comme un art régulier. En proclamant que « chaque Art a ses règles certaines, qui par les moyens infaillibles mènent à la fin que l'on se propose » (SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 137), le critique hissait le roman au niveau des genres nobles, codifiés dans les poétiques de l'Antiquité. L'Art consiste avant tout à suivre les préceptes établis par les Anciens.

En décrivant le processus de l'écriture, Scudéry se sert des métaphores. Il utilise notamment celle de l'architecture. Un faiseur des romans, comme architecte, doit construire son texte à partir des éléments définis et suivre des règles qui, seules, garantissent la réussite de l'ouvrage : « [...] et pourvu qu'un Architecte prenne bien ses alignements, il est assuré de la beauté de son bâtiment » (SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 136). L'art de « construire » doit être maîtrisé par l'imitation des modèles anciens :

[...] j'ai cru que pour dresser le plan de cet Ouvrage il fallait consulter les Grecs, qui ont été nos premiers Maîtres ; suivre la route qu'ils ont tenue ; et tâcher en les imitant, d'arriver à la même fin que ces grandes hommes s'étaient proposée.

SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 137

Autrement dit, l'imitation des Anciens est considérée comme principe essentiel à suivre dans la création romanesque. Comme Fancan, Scudéry remarque les similitudes entre le roman et l'épopée, sans identifier pourtant les deux genres :

⁷ « Les opérations d'esprit sont trop importantes, pour en laisser conduite en hasard » (Préface d'*Ibrahim* de G. et M. Scudéry, in : ESMEIN-SARRAZIN, C., 2008 : 137).

J'ai donc vu dans ces fameux Romans de l'Antiquité, qu'à l'imitation du Poème épique, il y a une action principale, où toutes autres sont attachées ; qui règne par tout l'ouvrage ; [...] Cette action dans l'*Illiade* d'Homère est la ruine de Troie [...] ; et pour passer du Poème au Roman, qui est mon principal objet, dans l'Héliodore, le mariage de Charclée et de Théagène.

SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 137—138

Le critique propose donc de modeler les romans à l'instar des *Ethiopiennes* d'Héliodore (AMYOT, J., 1584). Ce roman grec a été traduit en français, en 1547, par Jacques Amyot. Dans la préface, Amyot a recommandé sa traduction comme exemple générique à imiter. Scudéry, qui approuvait l'idée de la création romanesque basée sur l'imitation des modèles antiques, a accepté inconditionnellement la proposition d'Amyot.

Le concept de l'imitation implique une approche aristotélicienne de la poésie et l'approbation de l'idée de la supériorité du vraisemblable sur le vrai. Scudéry, en énonçant les principes généraux qui, selon lui, doivent être appliquées au roman, souligne l'importance de la vraisemblance :

Mais entre toutes les règles qu'il faut observer en la composition de ces Ouvrages, celle de la vraisemblance est sans doute la plus nécessaire. Elle est comme la pierre fondamentale de ce bâtiment ; et ce n'est que sur elle qu'il subsiste. Sans elle rien ne peut toucher ; sans elle rien ne saurait plaire.

SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 139

La vraisemblance devient, dans la préface d'*Ibrahim*, le fondement de toute la création fictionnelle. Scudéry proclame la souveraineté de cette règle : « J'ai donc essayé de ne m'en [de la vraisemblance] éloigner jamais : j'ai observé pour cela les mœurs, les coutumes, les lois, les religions, et les inclinations des peuples » (SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 139). La vraisemblance régit le choix des sujets, des héros du roman et de leurs comportements. Pour être crédible, la vraisemblance a besoin du secours du vrai et, en conséquence, la fiction doit s'appuyer sur les fondements historiques :

[...] j'ai voulu que les fondements de mon Ouvrage fussent historiques, mes principaux personnages marqués dans l'Histoire véritable, comme personnes illustres, et les guerres effectives. C'est sans doute par cette voie que l'on peut arriver à sa fin : car lorsque le mensonge et la vérité sont confondus par une main adroite ; l'esprit a peine à les démêler, et ne se porte aisément à détruire ce qui lui plaît. Au contraire, quand l'invention ne se sert pas de cette artifice, et que le mensonge se produit à découvert ; cette fausseté grossière ne fait aucune impression en l'âme, et ne donne aucun plaisir.

SCUDÉRY, G. et M., 1641 : 139—140

Scudéry renverse les rapports entre l'histoire et la fiction présentés chez Fancan. Chez ce dernier, le roman cachait sa fictionnalité et se faisait passer

pour l'histoire, chez Scudéry le rôle de l'histoire consiste à donner au roman une garantie nécessaire de la véracité. Ainsi la vérité est mise au service de la vraisemblance.

Les textes critiques de Fancan et de Scudéry montrent une évolution considérable du genre romanesque qui s'est produite dans un laps de temps relativement court. Le roman a gagné le droit d'exister. Ce genre, qui se caractérisait par son irrégularité et son invraisemblance, se voit transformer, dans la première moitié du XVII^e siècle, en un genre régulier et vraisemblable. Fancan n'a fait que poser des questions, seize ans plus tard Scudéry entreprend une démarche efficace pour réhabiliter le genre.

Bibliographie

- ANONYME, 1626 : *Le Tombeau des romans. Où il est discours : I. Contre les romans. II. Pour les romans*. Paris, Chez Claude Morlot (www.gallica.bnf.fr, consulté le 10 mars 2012).
- AMYOT, Jacques, 1584 : *Histoire Aethiopique de Heliodorus, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien, et Chariclea Aethiopienne, Proesme du translateur*. Lyon, chez Hugues Gazian (www.gallica.bnf.fr, consulté le 5 mars 2012).
- ARISTOTE, 1692 : *Poétique*. Trad. André DACIER. Paris, Barbin.
- BERGER, Günter, 1996 : *Pour ou contre le roman : anthologie du discours théorique sur la fiction narrative en prose au XVII^e siècle*. Seattle, Papers on French Seventeenth Century Literature.
- DUTERTRE, Evelyne, 1991 : *Scudéry théoricien du classicisme*. Paris-Seattle, Papers on French Seventeenth Century Literature.
- ESMEIN-SARRAZIN, Camille, 2008 : *L'essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*. Paris, Champion.
- GREINER, Frank, éd., [1626] 2003 : *Le Tombeau des romans*. Reims, Publication du Centre de Recherche sur la Transmission des Modèles Littéraires et Esthétiques, Presses Universitaires de Reims.
- SCUDÉRY, Georges et Madeleine, [1641] 2004 : « Préface d'Ibrahim ». In : Camille ESMEIN-SARRAZIN, éd. : *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*. Paris, Champion.

Note bio-bibliographique

Maja Pawłowska est maître de conférences du Département d'Études Romanes de l'Université de Wrocław. Ses recherches et publications portent sur le roman français du Grand Siècle, le roman épistolaire de l'Ancien Régime, la topique romanesque et, récemment, sur le discours théorique et la constitution du genre romanesque au XVII^e siècle. Elle vient de publier la monographie « *Mimesis* » a teorie siedemnastowiecznej powieści francuskiej (« *Mimesis* et les théories du roman français du XVII^e siècle »), Wrocław 2011.